

Les valeurs de la Caisse ont été vérifiées avec soin, le 9 du courant, par les deux auditeurs en présence du Président, de M. Méthot et du Secrétaire-Trésorier, le tout a été trouvé correct et en bon ordre.

\$5,000.00 ont été distribuées à nos pauvres institutions charitables de Québec.

Vous savez que le gouvernement fédéral durant la session de 1890, a renouvelé la charte de la Caisse d'Economie pour dix nouvelles années; nous avons commencé cette nouvelle période d'années le 1er juillet de l'an dernier.

Conformément à l'autorisation des actionnaires, suivant une résolution adoptée à l'assemblée annuelle le 16 juin 1890, une Caisse de retraite a été établie en faveur de nos employés. Les opérations de cette Caisse de retraite datent du 1er juillet 1890, aujourd'hui le montant au crédit de cette caisse est de \$7,902.07 Comme nous l'avons déjà dit nous avons confiance que cette marque d'estime de la part des Directeurs et des actionnaires, sera une nouvelle raison qui stimulera de plus en plus le zèle de nos employés à faire grandir la prospérité de la Caisse d'Economie.

L'inspection de tous les bureaux a été faite régulièrement au moins une fois par semaine, l'Inspecteur M. P. Legaré soumet à chaque dernière séance mensuelle des directeurs, un rapport des diverses transactions du mois écoulé.

Nous aimons à mentionner que la confiance publique qui existe depuis la fondation de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec c'est-à-dire pendant 45 ans, est pour nous un sujet de haute satisfaction et nous aimons à croire que cette confiance existera toujours.